



# MOUSSAC INFO

N° 64 - Juin 2019

## Le mot de M<sup>me</sup> le Maire

Quelques jours après l'incendie de Notre-Dame, notre « cathédrale végétale Moussacoise » : notre Pin Parasol, a bien failli subir le même sort. Sans l'intervention de deux jeunes vacancières : « Moussacoises de cœur », ayant pour habitude de rendre visite à notre arbre remarquable dès leur arrivée à Moussac, celui-ci ne serait probablement plus le lieu de pèlerinage de bon nombre d'entre-nous.

En effet, sans leur rapidité d'action à alerter les bonnes personnes, notre Pin Parasol serait parti en fumée. La cause ? Probablement un rassemblement entre copains au pied du Pin qui ont décidé de faire un petit feu, histoire de se sentir bien.

Une grande dose d'inconscience, de négligence, un feu mal éteint et c'est l'embrasement.

Un grand merci aux pompiers pour leur intervention rapide et efficace dans une zone très accidentée.

Enfin notre Pin Parasol est sauvé ainsi que toute la végétation alentours. Faut-il le dire et redire encore et encore : **il est interdit de faire du feu dans une zone boisée.**

Une autre interdiction mais celle-ci est temporaire et pour la bonne cause. La route des Roches fait « peau neuve ». Actuellement en travaux, une déviation par la Barbade est mise en place pour quelque temps.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est à présent dans sa phase terminale. La délibération du conseil communautaire de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe en date du 16 mai 2019 portant sur le bilan de la concertation et arrêtant le P L U I est consultable en Mairie.

Dans les locaux de l'ancienne école, l'association Cheminement (Ecole démocratique de Chenille à Papillon) vous propose deux réunions publiques le 14 juin 2019 à 18h30 et 20h30 pour faire connaissance et vous exposer le rôle de l'association.

Cet été, quelques réjouissances sur l'aire du Moulin Chauvet :

▪ « Sportez - vous bien cet été »  
La MJC vous propose les 12 et 19 juillet sur l'aire du Moulin Chauvet des initiations vélo et Hockey

▪ Le 08 août, le festival des Heures Vagabondes

150 bénévoles ont répondu présents pour que cette manifestation puisse rayonner « au-delà des frontières » Un grand merci pour leur implication.

▪ Mais aussi, La fête des associations, la brocante, lire en transat etc...

Entre-autre, pour vos balades, le Gué de la Blourde sur le sentier de randonnée « la pierre folle » à la Gênevrie est de nouveau accessible et empruntable pour vos randonnées pédestres et équestres.

Et, bien évidemment la médiathèque avec moult propositions, de bons livres et des expositions qui invitent à la détente.

MAIS ... une ombre au tableau « la JUSSIE ». Elle est toujours là et, ne cesse de proliférer. En attendant que les moyens mécaniques proposés par la CCVG se mettent en place, il va falloir retrousser nos manches et nous jeter à l'eau, c'est pourquoi, je vous donne RDV le **samedi 06 juillet à 9h30** au camping, armés de vos gants, maillot de bain et chaussures d'eau.

Bel été bonne lecture

Sylviane Soubry

## BUDGET 2018- BILAN

### Budget communal - Bilan 2018

FONCTIONNEMENT	
<i>Résultat de clôture 2017</i>	<b>104 159,40</b>
Recettes 2018	367 026,66
Dépenses 2018	295 392,34
<i>Résultat de l'exercice 2018</i>	<b>71 634,22</b>
<i>Résultat cumulé 2018</i>	<b>175 793,72</b>

INVESTISSEMENT	
<i>Résultat de clôture 2017</i>	<b>-144 079,14</b>
Recettes 2018	256 861,95
Dépenses 2018	188 437,37
<i>Résultat de l'exercice 2018</i>	<b>68 424,58</b>
<i>Résultat cumulé 2018</i>	<b>-75 654,56</b>

### Budget photovoltaïque - Bilan 2018

Les résultats cumulés du fonctionnement et des investissements ont été reportés sur l'exercice 2019, en recettes de fonctionnement soit **8 433,98€** et, en recettes d'investissement soit **98,84€**.

### Budget assainissement - Bilan 2018

Les résultats cumulés du fonctionnement et des investissements ont été reportés sur, l'exercice 2019, en dépenses de fonctionnement soit **1 876,86€** et, en dépenses d'investissement soit **7 682,87€**.

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

### Taux d'imposition des taxes locales

Il a été décidé de maintenir les taux appliqués en 2018 soit :

#### Taxe d'habitation

- 12,50 %
- La recette attendue est de 72 650€.

*Le taux moyen communal 2018 au niveau départemental est de 28,05 %.*

#### Taxe foncière (bâti)

- 10,98 %
- La recette attendue est de 43 031€.

*Le taux moyen communal 2018 au niveau Départemental est de 22,51 %.*

#### Taxe foncière (non bâti)

- 37,95 %
- La recette attendue est de 24 174€.

*Le taux moyen communal 2018 au niveau départemental : 42,48%.*

Total produit fiscal attendu : 139 855,00€.

### Budget prévisionnel photovoltaïque - 2019

Le budget 2019 est en équilibre :

- En fonctionnement à **17 623,98€**,
- En investissement à **4 935,02€**.

### Budget prévisionnel assainissement - 2019

Taxes d'assainissement pour 2019 :

- Abonnement annuel : 75€ (+ 3,00€)
- Coût de l'eau consommée : 0,90€ par m<sup>3</sup> consommé (+ 0,15€ / m<sup>3</sup>).

Le budget 2019 est en équilibre :

- En fonctionnement à **49 868,54€**,
- En investissement à **23 801,41€**.

**Budget communal - 2019**

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Charges à caractère général	147 191,00	Produits/services/ventes	43 928,00
Charges de personnel et frais assimilés	183 070,00	Impôts et taxes	171 424,00
Atténuations de produits	10 075,00	Dotations/Subventions	139 966,00
Autres charges de gestion courante	47 727,18	Autres produits de gestion	20 000,00
Charges financières	9 700,00	Produits financiers	6 356,94
Charges exceptionnelles	400,00	Produits exceptionnels	2 584,00
Virement à la section investissement	89 212,28	Excédent de fonctionnement reporté	103 116,23
<b>TOTAL</b>	<b>487 375,46</b>	<b>TOTAL</b>	<b>487 375,46</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>NATURE</b>	<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>			
		<b>Subvention</b>	<b>Emprunt</b>	<b>Autres financements</b>	
				<b>Retour TVA</b>	<b>Autofinancement</b>
Déficit Inv. reporté	75 654,56				
Emprunts	39 400,00				173 139,77
Achat de matériel	31 207,48		20 000,00		
Enfouissement réseaux	1 673,92				<i>Dont :</i>
Cimetière	36 593 74	41 498,00			<i>&gt; L'excédent de fonctionnement 2018, soit : 72 677,49</i>
Accessibilité Mairie/APC/Place	4 609,52	28 823,00			<i>&gt; L'apport de la section fonctionnement 2019, soit : 89 212,28</i>
Accessibilité abords médiathèque	0,00	6 000,00		18 130,00	<i>&gt; Autofinancement autre, soit : 11 250,00</i>
Accessibilité église	17 667,60	16 900,00			
Zone habitat	19 968,30	4 500,00			
Aménagement – Accessibilité camping	60 670,00	35 390,00			
Travaux camping	1 635,65				
Parcours de santé	10 000,00	7 200,00			
Travaux de voirie	21 617,00				
Réserve foncière	1 200,00				
Biens mobiliers, études	2 000,00				
Subvention équipement versée (CCVG)	27 683,00				
<b>Sous-Total</b>	<b>351 580,77</b>	<b>140 311,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>18 130,00</b>	<b>173 139,77</b>
<b>TOTAL</b> <i>Dont reports</i>	<b>351 580,77</b> 76 145,93			<b>351 580,77</b> 79 123,00	

## INVESTISSEMENTS INSCRITS AU BUDGET COMMUNAL 2019

*Les investissements, pour lesquels des aides financières ont été sollicitées, seront lancés sous réserve que ces aides aient été attribuées à la commune*

### Site du moulin Chauvet

► Aménagements des bâtiments (bloc sanitaire et bâtiment d'accueil) et réhabilitation de l'accessibilité (Mobil-home « Le Roitelet », bâtiment accueil et bloc sanitaire)

### Bâtiments

► Remplacement des porte et fenêtre de la salle des mariages de la mairie,  
► 2<sup>ème</sup> phase de la restauration du calvaire situé près du cimetière.

### Zone habitat

► Aménagements de la future zone habitat située rue de la Font Forêt en face la médiathèque (Trottoirs et raccordements aux réseaux).

### Voirie

► VC n° 5 - Route des « Roches »,  
► Chemin rural des « Mûrs »

### Achats de matériel

► Tondeuse autoportée

## TOURISME

### *Le Sud Vienne dans le métro parisien*

En partenariat avec l'Agence de Créativité et d'Attractivité du Poitou, l'Office de Tourisme Sud Vienne Poitou a participé à une campagne d'affichage dans le métro parisien fin avril.

L'Abbaye de Saint-Savin et Planète Crocodiles ont pu ainsi promouvoir leur site touristique auprès des nombreux usagers du métro parisien. Un chiffre ? plus de 4 millions de passagers transitent dans le métro parisien chaque jour.

## INFORMATIONS COMMUNALES

### *Secrétariat de la mairie*

Du 06 juillet au 31 août, le secrétariat sera ouvert uniquement de 9 h 00 à 12 h 00.

### *Campagne d'information et de distribution de comprimés d'iode*

Les modalités de distribution des comprimés d'iode feront l'objet, de juin à mai 2020, d'une campagne d'information à l'initiative de la Préfecture. Elle concerne les communes, dont Moussac, ayant été récemment intégrées dans l'aire géographique du nouveau Plan Particulier d'Intervention de la Centrale de Civaux suite à l'extension du rayon de 10 à 20 km.

### *Les objectifs de la campagne*

Développer une culture de la « radioprotection » chez les citoyens et, sensibiliser les particuliers et les ERP à la nécessité de retirer les comprimés d'iode en pharmacie. Courant juin, distribution d'un courrier et d'un dépliant d'extension du PPI et, mise en place d'un site internet et d'un numéro vert. A partir de septembre, des réunions d'information publiques seront programmées et un publipostage sera adressé aux riverains et aux ERP.

### *Prévention des cambriolages Opération tranquillité vacances*

Dans le cadre de "l'opération tranquillité vacances", n'hésitez pas à signaler vos absences à la gendarmerie. Des patrouilles de surveillance seront effectuées pendant vos absences. A partir du lien ci-dessous, imprimez le formulaire de demande individuelle et remplissez-le.

[https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/  
Zooms/Pour-des-vacances-en-toute-  
tranquillite](https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/Pour-des-vacances-en-toute-tranquillite)

Puis, vous remettez le formulaire rempli à la gendarmerie (Prenez votre CNI). Cette procédure est également applicable si le motif de votre absence est une hospitalisation.

## Travaux sur la source de la Font Creuse

Les agents du service « environnement - Emplois verts » ont travaillé sur la source de la Font Creuse. Il s'agit d'un affluent de la Vienne sur notre commune.

Ils sont intervenus sur la végétation des berges appelée « ripisylve » sur une longueur de plus d'1 km.

Ils ont abattu les arbres penchants ou dépérissants permettant la stabilisation des berges et maintenu des alternances de zones d'ombre et de lumière tout en favorisant la diversité des strates arbustives.

Ils ont enlevé sélectivement les accumulations de branches et d'arbres appelés « embâcles » dans le lit du cours d'eau. Mis à part ceux qui entraînent l'envasement du lit et qui empêchent la continuité écologique, les autres sont évacués. Les embâcles restants sont façonnés et laissés comme abris pour les poissons et la micro faune.

## INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

### Le Plan Climat Air Energie Territorial - PCAET

#### Objectifs du PCAET

C'est un programme d'actions cohérent conduisant à l'amélioration de la qualité de l'air, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à la diminution des consommations par une augmentation des énergies renouvelables.

Ce programme est adapté et appliqué au territoire dont la responsabilité est partagée entre les acteurs.

Le PCAET doit être révisé tous les 6 ans et doit prendre en compte les schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE Poitou Charente et SRADDET Nouvelle Aquitaine approuvé fin 2019), et de cohérence territoriale (SCoT).

## Présentation du diagnostic territorial

### Qualité de l'air

Rapportées au nombre d'habitants, les émissions de polluants de la CCVG apparaissent supérieures à celles du département et de la région pour l'ensemble des polluants. Cela s'explique en partie par la forte dimension rurale et agricole du territoire qui abrite 30% de la SAU (surface agricole utile) départementale pour seulement 9% de la population. L'agriculture est identifiée comme étant le premier secteur à enjeu du territoire s'agissant de la qualité de l'air, le bâtiment (résidentiel + tertiaire) comme étant le second secteur et le transport routier, le troisième secteur.

### Bilan carbone

Le territoire de la CCVG émet annuellement 671 542 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> (técqCO<sub>2</sub>) de gaz à effet de serre, soit près de 16,9 técqCO<sub>2</sub> par habitant (8,7 técqCO<sub>2</sub> par habitant pour la Vienne). L'agriculture et le transport routier sont les deux postes les plus émetteurs de gaz à effet de serre sur le territoire de la CCVG : 85% des émissions.

### Séquestration Carbone

La séquestration carbone correspond au captage et au stockage du CO<sub>2</sub> dans la biomasse du territoire (sols, forêts ...) qui constitue un réservoir de CO<sub>2</sub>.

Les sols agricoles, notamment les prairies et les sols forestiers et forestiers constituent de précieux puits de carbone qui renferment des stocks de carbone deux à trois fois supérieurs à ceux de l'atmosphère. Grâce à ces sols, on atteint 150,6 ktécqCO<sub>2</sub> stockés chaque année soit 22,4% de ce qui est émis.

### Etat des lieux énergétiques du territoire

La consommation énergétique de la CCVG a été évaluée à 1150 GWh en 2016, soit 28,95 MWh par habitant. 61 % des consommations sont issus de la combustion de produits pétroliers suivis par la consommation d'électricité (à 19%) et les Energies renouvelables thermiques (à 16%).

### ***Consommation d'électricité***

La consommation d'électricité est couverte quasi entièrement par la production électrique renouvelable du territoire (éolien, hydraulique, photovoltaïque, biomasse électrique). La CCVG est très proche de l'autonomie énergétique sur sa consommation électrique.

### ***Consommation liée aux transports***

Sur les 1150 GWh, la consommation liée aux transports représente 40%.

La production de biocarburant du territoire est de 32 GWh. La consommation liée aux transports n'est couverte que par 7% de biocarburant du territoire.

### ***Consommation liée au chauffage***

Sur les 1150 GWh, la consommation liée au chauffage (gaz, fioul, bois, pompe à chaleur...) représente 41%.

La consommation de chaleur est couverte par 32% de chaleur renouvelable locale.

### **Production « énergies renouvelables - EnR » du territoire**

La production d'énergie renouvelable de la CCVG a été évaluée à : 400 GWh pour 2016, soit 10 MWh par habitant.

Elle représente 35% de la consommation actuelle du territoire.

► Bois énergie : prédominant sur le territoire actuellement lié au chauffage résidentiel

Remarque : plusieurs parcs éoliens en cours de construction non comptabilisés dans ce bilan de 2016. La production d'électricité éolienne deviendra majoritaire.

### **Les vulnérabilités au changement climatique**

#### ***Evolutions constatées du climat***

+1,5°C entre 1959 et 2009 en Poitou Charente. Forte augmentation du nombre de journées chaudes (entre 4 et 6 jours par décennie). Le nombre annuel de jours de gel à tendance à diminuer (-1 à -3 jours par décennie).

■ Forte variabilité de précipitations d'une année sur l'autre mais sans tendance précise. Les précipitations sont en légère baisse en hiver et au printemps, stables en automne et en augmentation en été.

■ Des sécheresses des sols plus fréquentes et plus sévères, principalement le printemps et l'été. Les surfaces subissant des sécheresses augmentent et atteignent plus de 10% actuellement.

■ Baisse des rendements agricoles et accroissement de l'évapotranspiration.

■ Etiages et assecs régulièrement observés et se prolongeant en automne (2016, vallée du Clain : assecs à 20% fin septembre).

■ Augmentation de la température de l'eau (+2 à 3°C en 40 ans).

■ Un territoire vulnérable aux variations du coût de l'énergie. Le carburant pour le transport routier représente environ 40% de la consommation énergétique du territoire. La consommation du secteur résidentiel représente 33% de la consommation du territoire.

■ Les arrêtés de catastrophes naturelles enregistrés depuis 1983 sont principalement liées à :

- ✓ Des mouvements de terrains (sécheresse réhydratation)
- ✓ Des inondations et coulées de boues en hiver et au printemps.

### **Prochaines étapes**

L'élaboration de la stratégie territoriale et le temps de partage avec les institutions régionales et départementales. Puis, appropriation et diffusion auprès des acteurs du territoire.

## INFORMATIONS DIVERSES

### *Recevez une prime « Economie d'énergie »*

Lorsque vous réalisez des travaux qui améliorent la performance énergétique de votre logement, SORÉGIÉS, fournisseur d'électricité dans la commune, offre une prime pour vous permettre d'aller au bout de votre projet.

De nombreuses opérations sont éligibles :

- ▶ Remplacement de votre chaudière ou de votre système de chauffage,
- ▶ Remplacement de vos fenêtres, isolation de votre logement, etc.

Tous les ménages peuvent bénéficier des « primes énergie ». Selon votre niveau de revenus, vous pouvez recevoir une **prime classique**, une **prime bonifiée** ou un « **coup de pouce** » chauffage.

Contact SOREGIES : Tél - 05 49 44 79 00.

### *« Permis de sauver » Le maillon complémentaire de la chaîne des secours*

#### **C'est un service d'alerte à destination des secouristes**

“Permis de sauver” est une application moderne qui permet à tout détenteur d'un smartphone de participer à la chaîne des secours. Elle propose une possibilité d'intervention rapprochée assurant une prise en charge plus rapide de la victime, augmentant ainsi les chances de survie.

Combinée avec le SAMU et les sapeurs-pompiers, le centre d'alerte “Permis de sauver” gère et alerte des secouristes lors de situation de crise ou d'urgence. Cette plate-forme complète le dispositif d'intervention habituel, pilote l'application “Permis de sauver”, et augmente ainsi les chances de survie.

#### **Le concept**

Fédérer l'ensemble des secouristes

Inscription simple, rapide, sans engagement.

Compétences des utilisateurs justifiées (Présentation des diplômes).

Notification instantanée

Réception d'alertes générales (risques majeurs, "attentats"... ) ou messages d'informations localisées.

Des infos qualifiées

Envoi des informations essentielles sur l'accident, avant même l'intervention.

Guidage précis

Calcul automatique de l'itinéraire pour rejoindre la victime.

Accès aux moyens de secours et communication en temps réel

Géolocalisation des moyens de secours à proximité (défibrillateurs, etc ...).

#### **Les atouts**

Un réseau national ouvert à tous, libre et gratuit, utilisant des alertes simplifiées, pour une prise en charge de la victime plus rapide en attente des secours traditionnels.

#### **Contact**

Site : [www.permisdesauver.info](http://www.permisdesauver.info)

## Le COIN des ASSOCIATIONS

### Les animations Municipales

Fermeture annuelle de la  
médiathèque **du 10 au 31 août**

### Des nouvelles de la médiathèque



L'équipe de la médiathèque est heureuse de vous proposer l'exposition "En avant la musique" jusqu'au 6 juillet 2019. Exposition des œuvres réalisées par les artistes des ateliers dessin-peinture de la MJC Champ Libre animés par Emmanuelle ZENATI.

### Prix des littératures européennes de Cognac

Thème "Lille, Bruxelles, Amsterdam,  
une Europe des Flandres"

La sélection, présentée le samedi 4 mai lors d'un petit-déj lecture, a attiré l'attention des participants. Un groupe de 13 lecteurs est composé à la médiathèque. Ils liront les 5 titres d'ici octobre avant de débattre et de voter.

### Concours de BD 2019 "Histoire courte... et drôle"

Les gagnants sont :

- Catégorie enfant : Manoah
- Catégorie ado : Silène
- Catégorie adulte : Mathéo

Ils ont gagné un bon d'achat de 15 euros à la Maison de la Presse de L'Isle Jourdain. Merci aux participants, qui ont proposé des planches drôles et graphiquement variées. Exposé au CDI du Collège René Cassin, puis à la médiathèque de Moussac, le concours a fait voter plus de 100 personnes.

Les BD ont ensuite été exposées au « Multi » de Moussac en mai.

### Prix littéraire passerelle



Partenaire de ce prix rassemblant les lecteurs de cycle 3 du secteur du Collège de L'Isle Jourdain, la médiathèque a organisé un goûter lecture pour les enfants. Adultes et jeunes ont pu échanger leurs impressions sur les livres. "La momie du Louvres" de Laurent Audouin et Amélie Sarn a emporté le prix, mais les lecteurs ont également apprécié le reste de la sélection.

### Nouveauté à la médiathèque

A compter du 20 juin, la médiathèque vous propose un **nouveau service** :

*Les jeux de société seront de "sortie"*

N'hésitez pas à vous retrouver à la médiathèque pour une ou plusieurs parties !

### Les animations des associations

#### Le Club du Temps Libre



Le repas annuel du club a eu lieu le 22 mai dans une bonne ambiance. Il s'est terminé par un après-midi jeux : belote, scrabble et taro.

Le club des aînés ruraux de l'ex-canton de l'Isle Jourdain organise un barbecue, le mercredi 19 juin à midi, à la halle du moulin Chauvet (apporter vos couverts).

**Inscription** : Le 11 juin, jour de notre réunion mensuelle.



## L'agenda des animations

### Juin

#### Mardi 11 en après-midi

Le club du Temps Libre organise, à la salle polyvalente, sa réunion mensuelle.

#### Mercredi 19

Le club du Temps Libre organise, à la halle du moulin Chauvet, son pique-nique annuel.

### Juillet

#### Du lundi 8 juillet au mardi 6 août

A la médiathèque, exposition photos "Patrimoine des vallées de la Vienne.

#### Samedi 6

Dictée à la médiathèque à 10h30

#### Mardi 9 en après-midi

Le club du Temps Libre organise, à la halle sa réunion mensuelle.

#### Dimanche 14 en après-midi et soirée

La fête est organisée sur le site du moulin Chauvet, par la municipalité et l'ensemble des associations Moussacoises.

► Après-midi récréative avec au programme :

- Laser-game gonflable
- Concours d'OFNI
- Jeux divers

► 19h00 : Vin d'honneur

► 20h00 : Dîner (15,00€ ou 12,00€),

*Apportez vos assiettes et vos couverts*

► 22h30 : Descente aux flambeaux

► 23h00 : Feu d'artifice.

#### Mercredi 31

Lire en transat. La médiathèque hors les murs

RDV de 16h00 à 18h00 sur l'aire de loisirs du moulin Chauvet.

### Août

#### Jeudi 08 en soirée

La Département et la commune, avec l'aide des associations moussacoises, proposent, dans le cadre des Heures Vagabondes, un concert gratuit animé par le groupe «*Lalala Napoli*». Ce concert aura lieu de 21h00 à 22h30 sur le site du moulin Chauvet.

#### Programme

► Restauration rapide et buvette.

#### Dimanche 11

Le club des loisirs organise sa brocante annuelle sur le site du moulin Chauvet.

► De 8h00 à 19h00 : Brocante

► 12h00 : Repas champêtre (Grillade de porc ou gigot d'agneau)

► 14h00 : Concours de belote.

### Septembre

#### Mardi 10 en après-midi

Le club du Temps Libre organise, à la salle polyvalente, sa réunion mensuelle.

#### Samedi 21 et Dimanche 22

#### Fête de la Vergne

De nombreuses animations rythmeront ces 2 journées. Les points forts seront un dîner concert le samedi soir, un déjeuner champêtre et une animation musicale le dimanche après-midi.

Il est indispensable de s'inscrire avant le 12 septembre pour le déjeuner champêtre avec une participation de 12,00€.

#### Contact

Christine ARCHIMBAUD – 67, hameau de la Vergne – 86150 Moussac sur Vienne

Mairie de MOUSSAC - Tél : 05 49.48.75.58

Mail : [contact@moussac-sur-vienne.fr](mailto:contact@moussac-sur-vienne.fr)

*Informations à l'initiative du Conseil municipal*